



La concorde est un projet **coopératif, associatif, collectif et participatif**, qui a pour objectif de mettre en place **la première télévision citoyenne nationale française, tournée vers la francophonie et le monde.**

Ce projet choisit d'offrir et partager avec les citoyens une information authentique, réelle et sourcée. Il respecte la Charte de déontologie des journalistes de Munich et refuse d'être un outil de manipulation et de consentement.

La création d'un outil collectif et coopératif, non Etatisé, non privatisable, comme **La concorde** permet de compléter le paysage audiovisuel français existant.

La concorde est un **bien commun fonctionnant sous le régime d'une collégiale**, dans laquelle il n'existe aucune concentration de pouvoir ; les décisions sont prises en équipe : ni président, ni secrétaire, ni trésorier. Elles sont assurées par **mandat révocatoire à courte durée.**

La participation des citoyens y est entière parce que l'organisation de **La concorde** s'appuie sur plusieurs éléments :

- **Naissance du concept de « citoyen journaliste » et du « journaliste citoyen »**,
- **Structure à contraintes de périmètres précis de compétences** ; relais régionaux et départementaux,
- **Des outils participatifs virtuels et des réseaux humains réels**, qui garantissent le débat, les échanges de point de vue.

La concorde refuse le sensationnel, le racolage émotionnel, les affirmations gratuites, les jugements de valeur.

La concorde est une télévision qui combat la censure, le non-dit, l'entrave à la liberté d'expression et qui s'appuie sur l'objectivité, le factuel, l'effectivité et surtout, elle met en avant les auto-médias et intervenants indépendants.

La concorde est *loyale, impartiale et uniquement contrôlée par le citoyen.*

www.laconcordetv.fr
contact@laconcordetv.fr